



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil du troisième jour de septembre 2013, à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge et messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente. L'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, était présent. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.

Résolution # 2013-09-176
OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 à 20 h.

Résolution # 2013-09-177
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton; appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D' l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-09-178
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 août 2013 soit adopté étant en tous points jugé conforme.

Résolution # 2013-09-179
COMPTES À ACQUITTER

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 7 août au 3 septembre 2013 dont le montant est de 74 338,86 \$ et de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 246 815,72 \$, selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2013-09-180
SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT l'appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres SEAO pour des services professionnels relatifs à l'évaluation du potentiel de valorisation et de la disposition des boues usées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection datée du 29 août 2013;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie le contrat de services professionnels pour l'évaluation du potentiel de valorisation et de la disposition des boues usées à la firme BPR ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation. Le montant de ce mandat incluant TPS et TVQ est de 29 318,63 \$.

Résolution # 2013-09-181
ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention pour le projet intitulé *Restauration du Blockhaus et construction d'un pavillon touristique* n'a pas été déposée en avril dernier;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix remplace la résolution numéro 2013-04-77 par la présente résolution, dans le cadre de la mise en œuvre du « Pacte rural », et demande une subvention pour le projet intitulé *Restauration du Blockhaus et construction d'un pavillon touristique*;

QUE le montant demandé au Pacte rural est de 136 870,25 \$;

QUE le projet soit conforme à la réglementation municipale ainsi qu'à toutes les lois afférentes;

QUE le conseil mandate la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir à agir à titre de personne répondante;

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix s'engage à fournir 20 % des coûts du projet incluant un minimum de 5 % en capital financier.

Résolution # 2013-09-182

HEURES ADDITIONNELLES

CONSIDÉRANT QUE la banque de 150 heures de service d'un technicien en prévention incendie est épuisée;

CONSIDÉRANT QU'il est possible, en vertu de l'article 3.2 de l'Entente intermunicipale, de demander des heures additionnelles;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, d'obtenir une banque de 50 heures additionnelles lui permettant de terminer le programme annuel du Schéma de couverture de risques;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville d'obtenir les services d'un technicien en prévention incendie pour 50 heures additionnelles.

Résolution # 2013-09-183

PARRAINAGE CIVIQUE DU HAUT-RICHELIEU

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal délègue un membre à assister au déjeuner-réflexion le 11 septembre 2013 au coût de 60 \$ le billet.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-09-184

AUTORISATION TRAVAUX DE VOIRIE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à procéder à des travaux de creusage de fossés sur la 3^e Rue (via 101^e Avenue) ainsi que ceux de la rue Boissonnault. Les budgets requis étant disponibles; les travaux sont autorisés. Une somme d'environ 15 000 \$ pour la 3^e Rue et 20 000 \$ pour la rue Boissonnault sont estimés.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois d'août 2013.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires du mois d'août 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2013-09-179, 2013-09-180, 2013-09-181, 2013-09-182, 2013-09-183, 2013-09-184.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2013-09-185

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame Carol Rivard ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

DE lever la présente session ordinaire à 21 h 05.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le seizième jour du mois de septembre 2013 à 19 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Absence motivée : La conseillère madame Carol Rivard.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.

ORDRE DU JOUR

Autorisation à aller en appel d'offres via le système électronique d'appels d'offres (SEAO) pour les travaux de la 1^{re} Rue.

Avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement d'emprunt numéro 314-2013 pour financer les travaux de la 1^{re} Rue.

Résolution # 2013-09-186

OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir la session.

Résolution #2013-09-187

AUTORISATION À ALLER EN APPEL D'OFFRES

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à procéder à un appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres pour le projet de réfection de la chaussée de la 1^{re} Rue de la 67^e Avenue à la 79^e Avenue le tout dans le cadre du programme du transfert aux municipalités d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

AVIS DE MOTION

La conseillère madame France St-Onge, donne avis de motion de la présentation, à une assemblée ultérieure, d'un règlement d'emprunt portant le numéro 314-2013 relatif au financement des travaux de la 1^{re} Rue.

Résolution # 2013-09-188 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame France St-Onge ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session spéciale vers 19 h 35.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière